

FFSA
COUPE DE FRANCE RALLYE

WWW.ASA.CORSICA



27 13/14/15 DI DICEMBRE DI U 2024 RALLYE NATIONAL DI BALAGNA MODERNE / VHC / VHRS / VMRS

REGLEMENT MODERNE



Hôtel Saint Joseph
Algajola

SPLENDID HOTEL
ILE ROUSSE



NOSTALGIE



VILLE DE
L'ÎLE ROUSSE

PHOTOS:
GRISSOM 28
EVANGELISTI
TEMUJIN ALFONSI

SOMMAIRE

Ce règlement particulier Sportif complète la réglementation générale des rallyes français.

PROGRAMME - HORAIRES

PROGRAMME

PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

ARTICLE 1. ORGANISATION

COMITÉ D'ORGANISATION

- 1.1P. OFFICIELS**
- 1.2P. ÉLIGIBILITÉ**
- 1.3P. VÉRIFICATIONS**

ARTICLE 2. ASSURANCES

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

- 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS**
 - 3.1.5P. Modalités et date limite d'engagement.
 - 3.1.10P. Nombre d'engagés maximum.
 - 3.1.11P. Droits d'engagements.
 - 3.1.12P. Acceptation de la demande d'engagement.
- 3.2P. ÉQUIPAGES**
- 3.3P. ORDRE DE DÉPART**

ARTICLE 4. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

- 4.1P. VOITURES ADMISES**
- 4.2P. PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES**
- 4.3P. ASSISTANCE**

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

- 5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES**

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

- 6.1P. DESCRIPTION**
- 6.2P. RECONNAISSANCES**
 - 6.2.1P. Nombre de passage en reconnaissance.
 - 6.2.5P. Durée.
- 6.3P. CARNET DE CONTRÔLE**
- 6.4P. CIRCULATION**

ARTICLE 7. DÉROULEMENT DU RALLYE

- 7.1P. DÉPART**
- 7.2P. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES**
 - 7.2.11P. Signes distinctifs.
- 7.3P. CONTRÔLE DE PASSAGE - CONTRÔLE HORAIRE – MISE HORS COURSE**
- 7.4P. CONTRÔLE DE REGROUPEMENT**
- 7.5P. ÉPREUVES SPÉCIALES (ES)**
- 7.6P. PARC FERMÉ**

ARTICLE 8. RÉCLAMATIONS - APPELS

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

ARTICLE 10. PRIX

- 10.1P. REMISE DES PRIX**

PROGRAMME - HORAIRES

PROGRAMME

Parution du Règlement		Le 16 septembre 2024
Distribution du carnet d'itinéraire en ligne		Vendredi 6 décembre 2024
Ouverture des engagements		Lundi 16 septembre 2024
Clôture des Engagements		Lundi 2 décembre 2024 à Minuit
Liste des Engagés et attribution des N°		Vendredi 6 décembre 2024
Reconnaisances		les Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre et les Mercredi 11 et Jeudi 12 Décembre 2024 de 08 h 00 à 17 h 00.
Permanence du Rallye	ASA CORSICA PC Course – Hôtel le Splendid Ile Rousse	Jusqu'au Jeudi 12 Décembre 2024 du Vendredi 13 Décembre 2024 au Dimanche 15 Décembre 2024
Vérifications Administratives		Vendredi 13 décembre 2024 De 12h30 à 17h00
Vérifications Techniques	Calvi aeroport	Vendredi 13 décembre 2024 De 12h45 à 17h15
Publication de la liste des autorisés à prendre le départ et des heures et ordres de départ de la 1 ^{ère} étape	PC Course – Hôtel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 13 décembre 2024 A 18 h 15
Départ de la 1 ^{ère} Étape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Vendredi 13 décembre 2024 A 19h00 le 1 ^{er} VHRS
Arrivée de la 1 ^{ère} Etape	PLACE PAOLI L'ile Rousse	Vendredi 13 décembre 2024 A 21h08
Affichage des résultats provisoires de la 1 ^{ère} Etape et des heures et ordres de départ de la 2 ^{ème} Etape	Sur LCCHRONO	Samedi 14 décembre 2024 A 06h00
Départ de la 2 ^{ème} Etape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Samedi 14 décembre 2024 A 07h00
Arrivée de la 2 ^{ème} Etape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Samedi 14 décembre 2024 A 14h21
Affichage des résultats provisoires de la 2 ^{ème} Etape et des heures et ordres de départ de la 3 ^{ème} Etape	Sur LCCHRONO	Samedi 14 décembre 2024 A 19h00
Départ de la 3 ^{ème} Etape	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Dimanche 15 décembre 2024 A 07 h00
Arrivée de la 3 ^{ème} Etape et fin de Rallye	PLACE PAOLI L'Ile Rousse	Dimanche 15 décembre 2024 A 12h22
Vérifications techniques finales	Garage municipal L'Ile Rousse Taux horaire de la main d'œuvre : 60,00 € TTC	Dimanche 15 décembre 2024
Publication des résultats du rallye le :	Sur LCCHRONO et SPORTITY	

PROGRAMME DES RÉUNIONS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 13 décembre 2024 à 16h00
2 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Vendredi 13 décembre 2024 à 21h00
3 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Samedi 14 décembre 2024 à 14h00
4 ^{ème} réunion du collège des commissaires sportifs	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	Dimanche 15 décembre 2024 à 13h30
Secrétariat du Rallye	ASA CORSICA Parc d'Activité de la Gravona Lieu-dit Sinale 20167 TAVACO Tél. : 04.95.21.28.39 Mail : asacorsica@orange.fr	Jusqu'au Jeudi 12 décembre 2024
	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse Tél. 06.89.34.24.81 Mail : asacorsica@orange.fr	du Vendredi 13 décembre 2024 au Dimanche 15 décembre 2024
Permanence du Rallye - P.C. Course	PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse Tél. 06.89.34.24.81 Mail : asacorsica@orange.fr	
Tableau Officiel d’Affichage	Sur SPORTITY	
P.C. Presse	Sur le site LCCHRONO.COM PC Course – Hotel le Splendid Ile Rousse	

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CORSICA en qualité d'organisateur administratif et technique organise, du 13 au 15 Décembre 2024 le :

27^{ème} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA)

Le présent règlement a été enregistré auprès de la Fédération Française du Sport Automobile, sous le permis d'organisation FFSA **602** en date du 16/09/2024 et a été visé par la Ligue Corse du Sport Automobile sous le visa 07/N/2024 en date du 30/08/2024

Le 27^{ème} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA) est organisé conformément au règlement Sportif de la FFSA, à la réglementation générale des rallyes et au présent règlement. Il est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence nationale (ou internationale pour les étrangers) en cours de validité.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

Dans une démarche de développement durable, le présent règlement, le Road Book, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation et les divers renseignements concernant les équipages ne seront pas distribués mais à télécharger sur le site internet de l'ASA : www.asa.corsica

COMITÉ D'ORGANISATION

Président P. BOÏ
Vices Présidents J. FRANCISCI
Secrétaire S. CASASOPRANA
Trésorier D.PAREIN

Membres F. GUICHARD
J. BOÏ
A. SODINI
JL NOBILI H. PINET

J.C. FEDERICCI
M.L. CHAMPEYMONT
T. SICART
C. SODINI
ASA CORSICA
Parc d'Activité de la Gravona
Lieu-dit Sinale
20167 TAVACO

V. ROUSTAND
N. CRUCY
P. CONNAULT

Adresse du Secrétariat Permanent

Tél. : 04.95.21.28.39
Fax : 04.26.07.42.46
Mail : asacorsica@orange.fr

1.1. OFFICIELS

Directeur de Course P. BOUTEILLER 128253
Directeur de Course Adjoint J. LORRE 10395
Adjoints à la Direction de Course N. BONNET 7422
S.ZYCH 3416

Directeur de Course Stagiaire J.BOÏ (Nouveau départ) 27373
A.SODINI 226980

Président du Collège des Commissaires Sportifs F. ZYCH 4626
Membres du Collège des Commissaires Sportifs A. MAHE 15449
J ANDREANI 5820
A.ROSSI 7529
D.BALDASSARI 5820

Observateur FFSA **Y. PRISTCHEPA** 205325
Chargé des relations avec la presse / additif à venir
Juge de fait C.SODINI

Délégué à l'Organisateur technique P. BOÏ 12623

Directeur de course délégué Véhicule Tricolore L.FABRE 49196
Directeur de course délégué Véhicule 00 G. GHIGO 1967

Directeur d'Epreuves Spéciales S.CACCAVELLI 6471

Directeur de course intermédiaire	E.MARTINI	9826
Commissaire Technique responsable	C.GINIER	28482
	M. MAIANO	169602
Commissaire Technique Nouveau départ	JP. FORESTELLO	11620
Commissaires Techniques	V. ROUSTAND	122514
	H. PINET	11855
	D.TURPIN	119028
	L. BORDERON	183288
	C.PALMER	233380
Commissaire technique Stagiaire	M.GALEAZZI	249597
Chargés des relations avec les concurrents	I.FORESTELLO	138486
	C.CANADA	7252
Chargés des relations avec les concurrents stagiaires	J.SANTONI	202104
Médecin chef	C.LESPIAUCQ	46467
Responsable Commissaires	S. CASASOPRANA	213012
Responsable Matériel	F. GUICHARD	226552
Responsable PC Temps	LC CHRONO	
Responsable Transmission	AIXOCOM	
Directeur de Course délégué aux Vérifications Administratives	J.BOÏ	27373
Directeur de Course délégué aux Vérifications Techniques	N. BONNET	7422
Directeur de Course délégué à la Publicité		

1.2. ELIGIBILITÉ

Le 27^{ème} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA) compte pour :

- ◆ La Coupe de France des Rallyes 2025 Coefficient 4.
- ◆ Le Championnat de la ligue corse du sport Automobile.
- ◆ Le Challenge de l'A.S. A CORSICA.

1.3. VERIFICATIONS

Tout équipage participant au rallye devra se présenter au complet avec sa voiture aux vérifications administratives et techniques prévues **le Vendredi 13 Décembre 2024 de 12h30 à 17h15**, à l'heure qui lui sera fixée par voie de presse, par mail et par affichage au siège de l'ASA à partir du Lundi 9 Décembre 2024 à 18h00.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes décrites au Règlement Standard de la F.F.S.A.

Après les vérifications techniques, les concurrents rentreront en Parc Fermé jusqu'au moment du départ de la course.

1.3.2. LE DÉPART SERA REFUSÉ à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà des limites prévues par le règlement particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des Commissaires Sportifs.

1.3.12. CONTRÔLE FINAL

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :

- ◆ **Garage municipal L'île Rousse**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60,00 € TTC**

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5. Toute personne qui désire participer au 27^{ème} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA) doit s'engager en ligne sur le site Lcchrono.com et ensuite adresser au secrétariat du rallye ASA CORSICA - Parc d'activité de la Gravona Lieu-dit Sinale – 20167 TAVACO, la feuille d'engagement le règlement et les papiers, avant le **Lundi 2 Décembre 2024 à Minuit**,

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à **130** voitures maximum. Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de : (180 tout confondu)

3.1.11. Les droits d'engagement avec la publicité facultative des organisateurs. sont fixés à :

- 550€ + 50€ de Géolocalisation =600€
- 1100 € sans la publicité facultative des organisateurs.

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2. EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3. ORDRE DE DEPART

L'ordre de départ de la 1ère étape sera établi selon l'ordre prévu par le Règlement Standard des Rallyes., Pour la 2^{ème} et 3^{ème} étape, l'ordre de départ sera établi à l'issue de la dernière ES courue.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES AUTORISÉES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.2. PNEUMATIQUES : RÉGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
Parc d'assistance à Calvi parking de l'ortacce

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1 Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

5.2 Publicité obligatoire (sur Plaques de rallyes, Panneaux de portières et plaque d'immatriculation avant)

- ◆ Défini par additif à venir

Publicité facultative (Bandeaux de pare-brise).

En cas de modifications, celles-ci seront notifiées par additif.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le 27^{me} **RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA)** représente un parcours de **377.290 Kms**.

Il est divisé en **3 étapes** et **5 sections**.

Il comportant **7 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **107.380 Km**.

Les épreuves spéciales sont les suivantes :

Vendredi 13 Décembre 2024 :

♦ 1^{ère} étape : CALVI / ILE ROUSSE

Total Kms : 66.060 Kms

- ES 1 MONTEGROSSO

4.920 Kms

Samedi 4 Décembre 2024 :

♦ 2^{ème} étape : ILE ROUSSE/ILE ROUSSE

Total Kms :168.460 Kms

ES 2 et 3: GALERIA / NOTRE DAME DE LA SERRA

27.770 Kms X2 = 55.540 Kms

Dimanche 15 Décembre 2024

♦ 3^{ème} étape : ILE ROUSSE/ILE ROUSSE

Total Kms :138.380 Kms

ES 4 et 6 TESA / FELICETO

13.050 Kms X2 = 26.100 Kms

ES 5 et 7 CATERI / MONTEGROSSO

10.410 Kms X2 = 20.820 Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " itinéraire "

La découpe de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, parcs de regroupement etc... sont repris dans les carnets de contrôle et le carnet d'itinéraire.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge atomique, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 mn (ART 15.1).

Dans le cas de modifications ou de suppressions d'Epreuve Spéciale, les concurrents en seront prévenus aussitôt que possible

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.1. Le nombre de passage en reconnaissance est limité à trois (3) au maximum.

6.2.5. Les jours de reconnaissances autorisés sont les Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre et les Mercredi 11 et Jeudi 12 Décembre 2024 de 08 h 00 à 17 h 00.

Des contrôles seront effectués par des officiels.

6.3. CARNET DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA.

6.4. CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7. DÉROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

7.1. DÉPART

Le départ de la 1^{ère} étape le vendredi 13 décembre 2024.

Régularité, VHC, Moderne 1er départ : 19h00

Le départ de la 2^{ème} étape sera le samedi 14 décembre 2024 dans l'ordre du classement de la 1^{ère} étape.

VHC, Moderne, Régularité 1er départ 7h00

Le départ de la 3^{ème} étape sera le dimanche 15 décembre 2024 dans l'ordre du classement de la 2^{ème} étape

Moderne, VHC, Régularité 1er départ 7h00

ARTICLE 8. RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Affichage : Sur SPORTITY et sur le site LC CHRONO

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

PRIX EN ESPECES

Aucun prix en espèces ne sera distribué lors de ce Rallye.

COUPES

◆ Aux trois premiers du Classement Général	2x3	6
◆ Au 1 ^{er} de chaque groupe	2x7	14
◆ Au 1 ^{er} de chaque classe	2x34	68
◆ Coupe des Dames	2x1	2
◆ Une coupe récompensera un commissaire de route ayant participé à l'épreuve	1x1	1
	TOTAL des COUPES	75

TOUTES LES COUPES SONT CUMULABLES.

Le TROPHEE FRANCISCI récompensera le 1^{er} de la classe N4.

Le TROPHEE BANDINI récompensera le 1^{er} équipage BALANIN

10.1. REMISE DES PRIX

La remise des prix du 27^{me} RALLYE NATIONAL DE BALAGNE (CPEA) aura lieu le dimanche 15 Décembre 2024 sur le podium place PAOLI à L'ILE ROUSSE.